



Missions et fonctionnement

L'organisation et la gestion des services de prévention et de santé au travail sont placées sous la surveillance d'une commission de contrôle, dont les attributions sont définies par le Code du travail.

Cette commission est consultée, notamment, sur :

- l'état prévisionnel des recettes et dépenses, ainsi que l'exécution du budget du service,
- la modification de la compétence géographique ou professionnelle du service,
- les créations, suppressions ou modifications de secteurs,
- les créations et suppressions d'emploi au sein du service,
- les recrutements, nominations, changements d'affectation et ruptures de contrat de travail des médecins du travail.
- le licenciement d'un intervenant en prévention des risques professionnels ou d'un infirmier.

Elle est informée :

- de tout changement d'affectation d'un médecin d'une entreprise de plus de 50 salariés,
- des observations et des mises en demeure de l'inspection du travail relatives aux missions du service,
- des rapports annuels d'activité des médecins du travail, du rapport annuel de la Commission médico-technique et de la synthèse annuelle de l'activité du service.

Composition

Elle est composée :

- d'un tiers (1/3) de représentants des employeurs, désignés par les organisations professionnelles d'employeurs,
- et de deux tiers (2/3) de représentants des salariés, désignés par les organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel parmi les salariés des entreprises adhérentes.

Ses membres sont désignés pour quatre (4) ans.

Le président de la Commission de Contrôle est élu parmi les représentants des salariés.

Le secrétaire de la Commission est élu parmi les membres employeurs.

Cette commission se réunit à minima une fois dans l'année, sur convocation de son président.



Au sein d'OSTRA, elle se compose de :

3 membres représentants des employeurs :

- Pascal HÉBERT
- Géraldine CHAMOUARD, secrétaire de la Commission de Contrôle
- Jean-Raymond DUMAS

6 membres représentants des salariés :

- Hervé VINCENT, CFE CGC, président de la Commission de contrôle
- Dominique LEROY, CGT
- Sandra GAUMONT, FO
- Christophe ROHART, FO
- Yannick BANACH, CFDT
- Aurélie DESCHAMPS, CFDT